

SEANCES & TARIFS LAURENCE MICHEL

EN CABINET OU EN VISIO-CONFERENCE

HYPNOSE & EFT	1H 30	70 €
EFT	1H00	60 €
EFT pour enfants	30-40 MIN	30 €
FORFAIT ACCOMPAGNEMENT (soit 60€/séance)		
3 mois (2 séances/mois) - 6 mois (1 séance/mois)		390 €
Tarif réduit pour étudiants et demandeurs d'emploi (sur justificatifs)		50 €

EN CABINET OU A DISTANCE

PRATIQUES ESSENIENNES	1H30	70 €
RADIESTHESIE	1H00	60 €
Travail sur photo à distance Aide à la décision, ré- équilibrage énergétique Dégagement de la personne, Magnétisme Compatibilité alimentaires		
FORFAIT RADIESTHESIE RADIOTHERAPIE		525 €
Pour un protocole de 7 semaines 1 séance de 15 min pour couper le feu et les effets secondaires Règlement possible à la semaine soit 75 €/semaine (15€ la séance x 5 jours). Pour protocole plus long, me consulter.		

GEOBIOLOGIE

ETUDE GEOBIOLOGIQUE A DISTANCE SUR PLAN

Particulier ou local professionnel ≤ à 100 M2 OFFERT

ETUDE CABINET THERAPEUTES 180 € **

(Cabinet ≤ 20 M2)

INTERVENTION PARTICULIER A partir de 250 €* - 500 €

En fonction de la surface à traiter et du travail à faire

INTERVENTION ENTREPRISES

Sur devis personnalisé

En fonction de la durée d'intervention de vos locaux, nombre de postes à analyser, rédaction d'un rapport

** hors frais de déplacement (0,60 du km) et hors correcteur

Hors Gironde - sur devis et frais de déplacements en sus

INFOS PRATIQUES

Les tarifs des thérapies brèves et énergétiques sont payables par **chèque, en espèces** et par **virement bancaire pour les rendez-vous à distance**. Ces tarifs sont non conventionnés et les séances ne sont pas remboursées par la sécurité sociale.

Toutefois, certaines mutuelles prennent en charge quelques séances avec ou sans prescription médicale pour les thérapies brèves.

Une facture vous sera remise attestant de votre règlement pour une éventuelle prise en charge par votre mutuelle.

Toute consultation qui ne sera pas **annulée au moins 24h** à l'avance, sera due.

Concernant **l'arrêt du tabac et le sevrage tabagique**, les **troubles du comportement alimentaire**, je vous propose un accompagnement d'au minimum **4 séances** payables à chaque rendez-vous.

J'accepte les chèques Santé

Certaines entreprises mettent à disposition des salariés des chèques santé pour consulter un thérapeute du monde médical ou de mieux-être et dont une partie du coût est pris en charge par l'entreprise. Renseignez-vous auprès de votre entreprise.

« Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM – MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM – MEDIATION – CONSOMMATION – 23, rue Terrenoire – 42100 SAINT ETIENNE »